

DEPARTEMENT DE LA CORREZE

PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL DE HAUTE-CORRÈZE
COMMUNAUTÉ

COMMUNE DE SARROUX-SAINT-JULIEN

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE
ECHELLE : 1/10 000

PRESCRIPTION : 30 mars 2017

DEBAT SUR LE PADD : 23 janvier 2020

ARRÊT : 9 décembre 2021

ENQUÊTE PUBLIQUE : Du 30 mai au 1er juillet 2022

APPROBATION :

6.4.a.53

Bureau d'études UrbaDoc

Chef de projet : Tony PERRONE

28 impasse Jean-André Rixens

31200 TOULOUSE

05 34 42 02 91

contact@be-urbaDoc.fr

- Légende
- AC1 : Protection des Monuments Historiques
 - AC2 : Protection des sites et monuments naturels
 - EL3 : Servitude de halage et de manège : rivière domaniale de la Dordogne
 - G3 : Servitude relative aux canalisations de transport de gaz
 - H4 : Servitude relative aux canalisations électriques
 - PT2 : Protection contre les obstacles des centres d'émission et de réception radioélectriques exploités par l'Etat

